



WORLD FARMERS'  
ORGANISATION

# **POLITIQUE DE L'OMA SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL**

Ce texte a été rédigé sur la base d'un document préliminaire du groupe de travail de l'OMA sur le commerce, y compris les contributions de tous les membres, sous la coordination du Secrétariat international. Le document final, approuvé par le Conseil d'administration de l'OMA, a été discuté et adopté par l'Assemblée générale de l'OMA, le 22 mai 2023.

L'Organisation Mondiale des Agriculteurs  
Rome, juin 2023

## Préambule

Le commerce est un facteur essentiel pour parvenir à un monde plus pacifique et construire des sociétés meilleures avec des systèmes alimentaires plus efficaces, plus résistants et plus durables. La politique commerciale est étroitement liée et a des implications directes sur la capacité des agriculteurs et les méthodes innovantes pour produire des aliments, assurer la sécurité alimentaire et lutter contre le changement climatique.

Le commerce, soutenu par des politiques nationales efficaces, offre la possibilité d'accroître la sécurité et la souveraineté alimentaires locales, nationales et mondiales de manière équitable et durable, tout en contribuant à la prospérité économique et au développement durable.

Le commerce joue un rôle positif en soutenant le transfert et l'adoption de nouvelles stratégies, technologies et pratiques qui augmentent la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles, conformément aux attentes sociales et aux circonstances nationales. Lorsqu'il respecte les spécificités sociales et culturelles des pays, le commerce offre aux consommateurs un plus grand choix pour acheter des biens qui correspondent à leurs souhaits et à leurs valeurs. Le commerce fournit également aux agriculteurs plus d'outils pour améliorer les résultats sociaux et environnementaux.

Nous devons nous engager avec tous les gouvernements et la communauté internationale et travailler ensemble pour veiller à ce que les principales préoccupations des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs de produits agricoles soient prises en compte, y compris la réalisation des objectifs de la politique climatique et des objectifs de développement durable (ODD), la fourniture d'un approvisionnement alimentaire sûr et sécurisé pour leurs populations, le bien-être des communautés rurales, la biosécurité et le renforcement de la dimension sociale de la production. Si elles sont bien mises en œuvre, les politiques commerciales peuvent être l'un des moyens de répondre à ces préoccupations, mais aussi d'améliorer les résultats dans tous les domaines susmentionnés.

Tous les acteurs économiques et institutionnels du monde entier doivent s'engager, notamment: (i) à accroître la résilience des agriculteurs et des systèmes agricoles face aux chocs actuels et futurs, y compris ceux dus au changement climatique et aux phénomènes météorologiques violents, (ii) à adopter de nouvelles technologies et innovations pour garantir un système alimentaire durable adapté à l'objectif climatique fixé par l'accord de Paris, (iii) à répondre aux besoins des populations mondiales croissantes, (iv) à garantir une alimentation de haute qualité et abordable pour tous, (v) et à supprimer les obstacles illégaux et infrastructurels aux flux commerciaux à l'échelle mondiale, tant pour les denrées alimentaires que pour les intrants, et à améliorer la transparence et la prévisibilité des échanges commerciaux.

En fait, le commerce international peut soutenir les stratégies de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en contribuant à la réduction des risques climatiques, à la préparation aux catastrophes et au relèvement, et en renforçant la sécurité alimentaire face aux perturbations de l'offre induites par le changement climatique.

Les gouvernements et la communauté internationale doivent agir de toute urgence, de concert avec le secteur privé, notamment les groupes d'entreprises et les chambres de commerce, en collaboration avec les agriculteurs et leurs coopératives/associations de producteurs, pour maintenir ouverts les flux commerciaux agricoles mondiaux et faciliter les opérations commerciales. Cela permettrait également d'éviter que la guerre et les conséquences à long terme d'une pandémie ne se transforment en une grave crise de la faim, provoquant des flux migratoires sans précédent qui, en outre, mettent en péril la sécurité et la souveraineté alimentaires, lorsque les agriculteurs quittent leurs terres.

Un système commercial mondial ouvert, équitable et fondé sur des règles pour l'agriculture est essentiel pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Le fait d'améliorer le système commercial mondial pour le rendre plus inclusif et plus équitable pour tous les agriculteurs est un défi de taille, mais il a le potentiel d'accroître la productivité et la diversification de la production, de promouvoir l'inclusivité et de contribuer à la réalisation de nombreux ODD, notamment l'ODD1 Pas de pauvreté, l'ODD2 Faim zéro et l'ODD13 Action pour le climat. Le sous-objectif 2b de l'ODD2 reconnaît le lien entre le bon fonctionnement des marchés agricoles et la sécurité alimentaire mondiale. Le monde manque de temps pour atteindre les ODD d'ici 2030 et, tragiquement, de nombreux résultats liés à la sécurité alimentaire ont commencé à régresser.

Par conséquent, il est essentiel que l'OMA revendique un rôle de leader d'opinion dans le développement de la politique commerciale au niveau multilatéral et qu'elle contribue activement aux discussions sur le commerce international dans les forums publics. L'OMA s'engage à poursuivre des objectifs ambitieux en matière de politique commerciale et à renforcer le système commercial agricole mondial fondé sur des règles. Cela permet aux agriculteurs d'opérer dans un environnement commercial équitable, transparent et prévisible. Il est également important que le commerce international soit guidé par certains principes de base afin de garantir que les agriculteurs du monde entier puissent remplir leur rôle économique, social et environnemental et que les besoins particuliers de chaque pays soient pris en compte, en particulier ceux des pays les moins développés.

Le caractère unique de l'agriculture doit continuer à être reconnu dans les accords commerciaux en raison de son importance fondamentale pour la sécurité alimentaire et le bien-être des zones rurales.

## i) Objectifs de la politique

L'OMA s'est engagée à atteindre les objectifs politiques suivants en matière de commerce international, à condition qu'ils soient réalisés dans le respect des principes directeurs (voir section iii) afin que l'agriculture puisse remplir son rôle le plus large:

- Un système commercial fondé sur des règles qui soutient des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires mondiales durables et équitables permettant aux agriculteurs de nourrir la population mondiale;
- Le renforcement de la dimension socio-économique de la production agroalimentaire en termes de participation des jeunes et des femmes et de bien-être de tous les agriculteurs et travailleurs, de leurs familles et de leurs communautés, avec des résultats sociaux et économiques positifs pour tous les agriculteurs et les communautés régionales;
- La conciliation de la production agricole avec la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux, en reconnaissant le potentiel de l'agriculture à produire de manière durable, en préservant les écosystèmes et la biodiversité;
- Un système de prix équitable qui reflète le coût réel de la production et récompense de manière adéquate le travail des agriculteurs et permet à tous les agriculteurs d'innover et d'accroître leur productivité, tout en améliorant les résultats sociaux et environnementaux;<sup>1</sup>
- L'augmentation de la résistance des systèmes alimentaires mondiaux aux chocs du marché, en préservant les moyens de subsistance des agriculteurs dans le monde entier;
- L'élimination parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation et des disciplines sur toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent;
- Amélioration l'accès au marché, en tenant compte des conditions locales;
- Poursuite des efforts visant à régler le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges et affectant négativement d'autres marchés, et à faire progresser les autres thèmes des négociations agricoles de l'OMC dans le domaine du commerce des denrées alimentaires et de l'agriculture;
- Renforcement des règles appliquées aux interdictions/restrictions d'exportation et aux taxes à l'exportation;

---

<sup>1</sup> Un système de prix équitable est un système dans lequel les autres acteurs du marché n'exploitent pas la position vulnérable des agriculteurs et qui est destiné à servir de base à des modèles économiques viables comprenant des revenus économiques suffisants pour les agriculteurs.

- Traitement spécial et différencié pour les pays en développement et les pays les moins avancés;
- La garantie d'un approvisionnement alimentaire sûr et la prévention du «dumping» de denrées alimentaires de moindre qualité dans les pays en développement et les pays les moins avancés;
- Une protection adéquate des indications géographiques, comme le prévoit l'accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), et la reconnaissance des exigences relatives au pays d'origine, qui permettent aux pays de distinguer leurs produits sans fausser les échanges.

L'OMA s'est engagée à travailler avec les principales parties prenantes dans le cadre des processus internationaux pertinents et des forums multilatéraux afin de parvenir à des améliorations multilatérales du système commercial mondial. En outre, l'OMA soutient un cadre mondial pour les règles commerciales par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale du commerce et estime que les négociations multilatérales menant à un accord commercial global sont le meilleur moyen de poursuivre ces objectifs si l'on veut que la population la plus large en tire le plus grand bénéfice.

Parallèlement, il convient de veiller à ce que les accords commerciaux bilatéraux et régionaux contribuent à la réalisation de ces objectifs d'une manière qui soit compatible avec les règles de l'OMC et qui respecte les principes directeurs énoncés ci-dessous (voir section iii).

## ii) Recommandations politiques

L'OMA demande que les mesures suivantes soient prises pour renforcer le système commercial agricole mondial.

### Renforcer les normes internationales

Plus les marchés s'ouvrent, plus il est important d'établir des normes internationales pour protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des plantes et pour faciliter les échanges. Les normes contribuent à garantir que les consommateurs sont informés et ont confiance dans les aliments qu'ils consomment et que les agriculteurs qui adhèrent à des normes fondées sur la science et axées sur les résultats ne sont pas mis en péril par une concurrence déloyale. L'OMA soutient les principes énoncés dans les accords SPS et OTC de l'OMC. Elle demande que de nouveaux progrès soient accomplis pour convenir de normes internationales fondées sur la science et axées sur les résultats en matière d'environnement, de biosécurité, de bien-être animal et d'alimentation dans le cadre de l'OMC, du Codex Alimentarius, de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et d'autres organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). La communauté agricole doit participer au processus décisionnel lors de l'élaboration de ces normes afin de s'assurer qu'elles sont utiles aux agriculteurs et qu'elles peuvent être mises en œuvre de manière pratique et efficace.

### Éliminer les mesures protectionnistes illégales

L'OMA soutient un environnement commercial fondé sur des règles, qui assure la prévisibilité, essentielle pour que les agriculteurs puissent continuer à produire des denrées alimentaires et à investir pour l'avenir. Nous demandons à tous les gouvernements de supprimer toute mesure incompatible avec les disciplines de l'OMC. L'OMA demande également que des progrès continus soient réalisés dans l'examen et l'élimination des barrières non tarifaires qui ont un impact injuste sur les agriculteurs.

### Encourager le renforcement des capacités

L'OMA demande à tous les gouvernements et à la communauté internationale de fournir aux agriculteurs et aux organisations agricoles un soutien pour le renforcement des capacités, afin d'améliorer leur compréhension des règles qui régissent les marchés mondiaux et la libéralisation économique, ainsi que leur accès aux marchés internationaux. Il pourrait s'agir d'une aide pour se conformer aux normes internationales ou les adopter et pour mettre en œuvre les mesures de sauvegarde de l'OMC. Il est également important d'améliorer l'accès aux informations sur les marchés et leur gestion, et de développer des réseaux locaux et des formations plus solides. Les besoins spécifiques des femmes et des jeunes agriculteurs dans les pays en développement doivent être pris en considération.

À cet égard, l'OMA reconnaît également l'importance de l'assistance technique aux pays moins développés afin de leur fournir l'expertise dont ils ont besoin pour élaborer efficacement leurs politiques commerciales, négocier des accords commerciaux et mettre en œuvre des normes et des réglementations internationales.

Les transformateurs et les détaillants devraient également prendre la responsabilité d'aider les agriculteurs, notamment par l'intermédiaire des organisations agricoles, à respecter les normes privées qui, de plus en plus, deviennent un obstacle au commerce pour les producteurs.

### Investir dans le développement des infrastructures

L'OMA souligne la nécessité de favoriser le développement des infrastructures en construisant des routes, des ports et des systèmes de télécommunication qui relient les marchés nationaux et mondiaux, ainsi que d'améliorer la capacité de production en investissant dans des industries et des secteurs qui permettent aux pays de diversifier leurs exportations et de tirer parti de leurs avantages comparatifs.

### Accroître la transparence et la prévisibilité des marchés agricoles

Le système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) mis en place par la FAO devrait être développé davantage, afin d'accroître la transparence et la prévisibilité des prix sur le marché mondial et de contribuer ainsi à une plus grande stabilité au profit des agriculteurs et des consommateurs.

### Veiller à ce que les agriculteurs bénéficient équitablement de l'ouverture des marchés

À l'échelle mondiale, la production d'aliments et de fibres est un secteur hautement compétitif dont les taux de concentration du marché sont parmi les plus faibles. Cependant, la chaîne d'approvisionnement agricole ne partage pas cette structure concurrentielle, avec une concentration significative du marché tout au long de la chaîne d'approvisionnement. La concentration accrue des entreprises parmi les négociants, les transformateurs et les détaillants et la croissance des opérateurs multinationaux réduisent le pouvoir de négociation des agriculteurs.

L'OMA appelle les gouvernements à prévenir l'abus de pouvoir sur le marché et à mettre en œuvre des politiques de concurrence qui empêchent l'exploitation des agriculteurs par des entreprises disposant d'un pouvoir de marché important. Il s'agit notamment de politiques qui permettent à des organisations fortes appartenant aux agriculteurs, y compris les coopératives et les initiatives de commercialisation collective, de fonctionner efficacement. Pour sa part, l'OMA s'efforcera de renforcer les structures organisationnelles et les institutions des agriculteurs afin que ces derniers puissent participer plus efficacement au marché.



## iii) Principes directeurs

Pour que l'agriculture remplisse son rôle économique, social et environnemental au sens large, et que les pays puissent tenir compte de leurs préoccupations et conditions nationales, la politique commerciale doit respecter les principes directeurs suivants.

### L'équité

Les politiques commerciales doivent être justes, équitables et fondées sur les principes de réciprocité et d'avantages mutuels. Toutes les parties prenantes de tous les pays devraient avoir une chance égale de participer au commerce mondial, et les bénéfices du commerce devraient être partagés entre tous.

### Cohérence

Les accords commerciaux internationaux devraient être cohérents avec les autres engagements internationaux qui ont un impact sur le secteur agricole, tels que les engagements visant à réduire la pauvreté, à garantir la souveraineté et la sécurité alimentaires, à respecter les droits des travailleurs, à protéger l'environnement et à lutter contre le changement climatique. Un ensemble commun de résultats complétera et optimisera le développement de l'agriculture.

### Politique intérieure

Tous les gouvernements doivent veiller à ce que leur politique nationale soit totalement transparente et conforme aux obligations internationales, tout en tenant compte des circonstances nationales et en reconnaissant la nécessité de mesures et de programmes, y compris la gestion ordonnée de la commercialisation et de l'offre, afin de protéger les moyens de subsistance des agriculteurs et des communautés rurales.

### Normes sanitaires et phytosanitaires

Lorsqu'ils établissent des normes visant à protéger la santé humaine, animale, végétale et environnementale, les gouvernements doivent veiller à ce que ces normes reposent sur des bases scientifiques solides et doivent adopter des normes internationalement reconnues, conformément à l'accord SPS de l'OMC.

### Pays en développement et pays les moins avancés

Le développement agricole est un élément clé du développement économique au sens large. Il est essentiel que les politiques commerciales ne compromettent pas le développement de l'agriculture dans les pays en développement et les pays les moins avancés, où elles peuvent contribuer à la croissance économique et à l'émergence de communautés rurales plus viables. Les accords commerciaux devraient donc comporter des dispositions intégrées pour répondre à ces besoins sur la base d'un traitement spécial et différencié, qui tienne compte des différents niveaux de développement économique, et prévoir des clauses de sauvegarde en cas de menace ou de préjudice grave dans une situation de crise.

Le soutien du gouvernement et l'aide au développement (éducation, formation, recherche et développement, infrastructure, commercialisation et mise en place de filets de sécurité sociale) devraient soutenir le développement agricole, notamment par un renforcement des capacités et un transfert de technologie visant à accroître la productivité agricole, la production et le développement économique, et être orientés vers les secteurs agricoles naissants pendant leur période de développement.

### Aide alimentaire

Une véritable aide alimentaire à des fins humanitaires devrait être garantie, afin de faire face aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, d'une manière qui ne porte pas atteinte aux marchés intérieurs ou ne fausse pas le commerce international, et qui ne constitue pas une subvention à l'exportation déguisée. Lorsqu'ils fournissent une aide alimentaire aux populations vulnérables menacées par des conflits armés et des catastrophes naturelles, les gouvernements devraient rechercher un équilibre entre l'approvisionnement local, régional et mondial, conformément aux meilleures pratiques internationales, afin de soutenir la sécurité alimentaire et le redressement à long terme.

### Participation des organisations d'agriculteurs à la prise de décision

Les agriculteurs sont des acteurs essentiels de l'économie agricole mondiale et rurale et les organisations agricoles représentatives doivent prendre part aux décisions d'engager des négociations commerciales concernant l'agriculture, y compris au niveau bilatéral, multilatéral et plurilatéral.

Les organisations d'agriculteurs jouent un rôle crucial dans la défense des intérêts des agriculteurs et dans l'élaboration des politiques commerciales agricoles. Ces organisations peuvent fournir des informations précieuses sur les besoins et les défis des agriculteurs, ainsi que sur les impacts potentiels des politiques commerciales sur le secteur agricole. La participation des organisations d'agriculteurs à la prise de décision en matière de politiques commerciales devrait se traduire par des rôles plus ou moins formels et d'autres formes, notamment des consultations, des auditions publiques et autres moyens d'engagement avec les décideurs politiques. Leur participation peut contribuer à garantir que les voix des agriculteurs sont entendues et que leurs préoccupations sont prises en compte dans l'élaboration des politiques commerciales.

L'OMA soutiendra des processus de négociation proactifs, axés sur les résultats et transparents, dans lesquels les gouvernements fournissent une évaluation de l'impact des conséquences des accords commerciaux sur le secteur agricole, et informent et consultent leurs agriculteurs tout au long du processus de négociation.



# WORLD FARMERS' ORGANISATION

[www.wfo-oma.org](http://www.wfo-oma.org)  
[info@wfo-oma.org](mailto:info@wfo-oma.org)